

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 20459

Numéro SIREN : 423 217 389

Nom ou dénomination : ATELIER D'ARCHITECTURE VAN OOST

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2024 sous le numéro de dépôt 8490

ATELIER D'ARCHITECTURE VAN OOST
Messieurs VAN OOST

278 Avenue de la Marne
Parc Industriel du Château Rouge
59700 MARCQ EN BAROEUL

Nos Réf. FD/EV/ND

Tourcoing, le 12 avril 2024

***RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE ATELIER D'ARCHITECTURE VAN OOST, SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE***

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 5 février 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- ✚ de vous présenter notre analyse de la situation de votre Société ;
- ✚ de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la Société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

.../...

.../...

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- ✚ Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 1 642 k€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 1 025 k€ en 2022 soit une augmentation de 617 k€ (+60%). Le chiffre d'affaires est constitué uniquement de prestations de service concernant les travaux d'architecture conformément à l'objet social de la société.
- ✚ La Société dégage un bénéfice net comptable de 484 k€ au 31 décembre 2023 constitué uniquement du résultat d'exploitation de 639 k€ et de l'impôt pour 155 k€. L'augmentation du résultat d'exploitation de 234 k€ par rapport à 2022 s'explique par la hausse de la marge nette de 233 k€ alors que le taux de marge est stable à 40%. Hausse expliquée uniquement par l'augmentation du volume de chiffre d'affaires.
- ✚ La trésorerie active se situe à 587 k€ au 31 décembre 2023 composée à 100 % de disponibilités. La société n'a pas de dette financière.
- ✚ Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 801 k€ au 31 décembre 2023 pour un capital social de 8 k€.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- ✚ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ✚ à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

.../...

.../...

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantage particulier.

STC Audit & Conseil
Commissaire aux comptes et à la transformation



Frédéric DELAHOUSSE